

RH | Gestion du personnel | Paie

FORMATION OBLIGATOIRE A LA NON-**DISCRIMINATION A L'EMBAUCHE**



En résumé

Un parcours de formation action personnalisé pour faire preuve de nondiscrimination à l'embauche.

Depuis la Loi Egalité et Citoyenneté de janvier 2017, toutes les personnes en charge du recrutement dans les entreprises de 300 salariés et + mais aussi tous les collaborateurs de cabinets ou d'entreprises spécialisés doivent se former à la non-discrimination à l'embauche tous les 5 ans. Au-delà de la stricte obligation légale, la non-discrimination fait bien sûr partie des enjeux d'égalité et de diversité en entreprise.

Il s'agit donc bien de lutter contre des préjugés et contre ses propres stéréotypes dont les origines et les fonctionnements peuvent vous surprendre.

Cette formation est éligible au CPF. Inscrivez-vous sur « Mon Compte Formation«.

Cette formation non-discrimination à l'embauche vise à recruter sans discriminer et respecter le cadre légal égalité embauche. Depuis la loi Égalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017, cette formation est obligatoire pour les recruteurs des grandes entreprises. Vous apprendrez à identifier les critères discriminants dans vos pratiques RH et à adopter des process de recrutement non discriminant. A l'issue de cette formation certifiante RNCP, vous saurez comment utiliser les outils numériques du recrutement éthique pour renforcer la marque employeur diversité.

Ces formations pourraient également vous intéresser :

• Formation mener des entretiens RH complexes



Objectifs

À l'issue du parcours, vous serez en capacité de :

- Comprendre les inégalités,
- S'approprier le cadre légal,
- Interroger ses pratiques et diagnostiquer les pratiques de l'entreprise,

Durée

1 jour(s) / 7 heure(s)

De 3 à 12 stagiaires

Tarif

640 € NET

Pour qui?

Responsables (de) Recrutement, Chargé(e)s de Recrutement, Consultant(s) recrutement, Chefs d'Entreprise (TPE-PME), RH, RRH Toute personne exerçant une mission avec une dimension RH et/ou développement des compétences Toute personne en mobilité ou en transition professionnelle vers des métiers RH avec un focus souhaité sur l'expertise dédiée au recrutement

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Code RNCP / RS

NA

Référence

RHGP-0000-FONDE-01



- Noté 4.7 / 5 sur Google
 - Connaître les leviers et les bonnes pratiques en matière de recrutement non discriminant,
 - Se mettre en conformité avec la loi (Egalité et Citoyenneté).



Programme

Compréhension et appropriation de la thématique: pourquoi est-il utile de parler de non-discrimination en

- Comprendre les origines des inégalités et les mécanismes de discrimination
- Connaître l'Historique de la lutte contre les discriminations
- Repérer et déjouer les stéréotypes au quotidien
- Présentation de la situation de l'égalité et des inégalités en France

Terminologie : connaître la bonne définition et la bonne utilisation des différents termes liées à la lutte contre les discriminations (égalité, équité, diversité, etc.).

Connaissance du cadre légal

S'approprier le cadre légal général et les nombreux critères dits discriminants

Identifier les recours et les acteurs de la lutte contre les discriminations

Comprendre les enjeux de l'égalité et de la mise en place du process de recrutement non discriminant.

Mise en oeuvre d'un recrutement non discriminant

- Les différentes étapes du recrutement à l'épreuve de la lutte contre les discriminations : Questions/ Expériences/ Bonnes pratiques
- Formaliser les Process de recrutement non discriminant
- S'approprier les outils et faire évoluer sa pratique en tant que recruteur ou recruteuse
- Apprendre à « recruter autrement » avec les outils du numérique: impacts sur la marque employeur, la notoriété de l'entreprise et son attractivité.



Méthodes pédagogiques

- Nombreux exercices pratiques et cas de synthèse pour acquérir les bons réflexes.
- Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.
- Pédagogie active : échanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises
- Support de formation remis aux participants.

Suivi d'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.



Intervenants

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation. Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.





Évaluation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.